

LUCAS, Michael R. (dir.). *The CSCE in the 1990's : Constructing European Security and Cooperation*. Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft, 1993, 424p

Stéphane Roussel

Volume 26, numéro 1, 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703445ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703445ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Roussel, S. (1995). Compte rendu de [LUCAS, Michael R. (dir.). *The CSCE in the 1990's : Constructing European Security and Cooperation*. Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft, 1993, 424p]. *Études internationales*, 26(1), 207–208.
<https://doi.org/10.7202/703445ar>

**The CSCE in the 1990's:
Constructing European Security
and Cooperation.**

LUCAS, Michael R. (dir.). *Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft, 1993, 424p.*

Parmi les institutions de sécurité européennes héritées de la guerre froide, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) était, en 1990, celle dont l'avenir paraissait le plus prometteur. Au cours des dernières années cependant, les observateurs se sont surtout plu à souligner son rôle très modeste – sinon marginal – dans les tentatives de règlement de la guerre en ex-Yougoslavie et, de façon plus générale, sur le peu de moyens dont elle dispose pour faire appliquer les principes dont elle est le dépositaire. Cet ouvrage, publié sous la direction de Michael R. Lucas, permet de faire un bilan plus nuancé de cette appréciation tout en rappelant le potentiel de la Conférence.

Au delà de l'objectif – plutôt vague – consistant à offrir un survol des activités, de l'agenda et de la transformation de la CSCE depuis 1989, il est difficile de percevoir un véritable fil conducteur dans ce collectif. L'ouvrage est divisé en 18 chapitres portant soit sur la position des acteurs impliqués, directement ou indirectement, dans les travaux de la CSCE, soit sur les dossiers qui ont le plus évolué au cours des dernières années (pour une étude détaillée de ces activités des origines à 1989, on se référera à l'ouvrage de Victor-Yves Ghébal, *La diplomatie de la Détente : La CSCE, 1973-1989*, Bruylant, 1989). Soulignons au passage l'origine très diverse du groupe d'auteurs réunis ici, qui se compose non seulement d'universitaires et de chercheurs, mais aussi de diplomates

ayant pris part au processus de négociation. Même si elle permet l'expression de points de vue très différents, cette diversité entraîne une certaine hétérogénéité dans le contenu des textes, alors que des éléments du discours officiel côtoient des analyses critiques, et que les éléments normatifs et les recommandations pratiques se mêlent aux propositions explicatives.

Cet ouvrage permet en premier lieu d'apprécier les multiples facettes des activités de la CSCE, qui touchent non seulement à la sécurité militaire (notamment le contrôle des armements, le règlement pacifique des conflits, la gestion et la résolution des crises), mais aux aspects non militaires de la sécurité. Plusieurs chapitres sont ainsi consacrés aux progrès les plus récents enregistrés dans les domaines de l'économie et de l'environnement, de la culture et, surtout, des droits des minorités, ceux-ci étant traités comme l'une des principales composantes de la « Dimension humaine » de la CSCE. Les différents textes permettent également de faire un premier bilan du rôle joué par certaines instances permanentes créées depuis 1990, notamment le Secrétariat de la CSCE et le Forum sur la Coopération en matière de sécurité.

Les relations inter-institutionnelles formelles constituent un autre aspect intéressant de l'évolution des organisations de sécurité européennes. Plusieurs textes touchent aux relations qui s'établissent entre la Conférence et les autres institutions internationales (OTAN, UE, Union européenne, ONU, Conseil de l'Europe). Comme le soulignent certains auteurs, les activités de la Conférence doivent s'articuler avec celles de ces institu-

tions pour former un ensemble cohérent (notion «d'interlocking»), et ce n'est qu'avec la création de cet ensemble que la CSCE pourra contribuer efficacement à la sécurité européenne. Même si d'importants progrès ont été enregistrés, et que la confusion et la compétition tendent à laisser place à une forme de division des tâches entre les diverses institutions, l'«architecture de sécurité européenne» est cependant loin d'être une réalité. Par ailleurs, la CSCE a également, depuis 1990-92, accordé une place plus importante aux ONG, qui sont désormais invitées à participer plus étroitement aux activités de la Conférence. Toutefois, nombreux sont ceux qui considèrent que les progrès enregistrés dans ce dossier demeurent insuffisants et plusieurs propositions sont mises de l'avant pour accroître leur participation.

Trois textes sont consacrés aux États non européens membres ou «intéressés» à la CSCE. Outre un chapitre qui résume la position officielle du gouvernement américain à l'égard des travaux de la Conférence, mentionnons ce que l'on serait tenté d'appeler un «point de vue russe» sur les conséquences de l'admission des ex-républiques soviétiques. Ce processus semble en effet avoir créé certains malaises découlant notamment de l'insertion rapide d'un grand nombre d'États dont l'engagement en faveur des principes centraux de la CSCE est parfois peu apparent et dont l'intérêt pour la Conférence semble fluctuant. Une étude est consacrée à l'intérêt manifesté par le Japon pour la CSCE, celle-ci servant à la fois de cadre pour un dialogue institutionnel avec l'Eu-

rope et de modèle éventuellement applicable à la zone Asie-Pacifique.

L'application de ce modèle à d'autres régions semble, *a priori*, possible. Toutefois, les initiatives comparables à celles de la CSCE au Proche-Orient, en Afrique et en Méditerranée se sont heurtées à de nombreux problèmes, notamment le fait qu'elles ont été appliquées dans un contexte passablement différent de celui de l'Europe de la Détente. Si l'idée conserve certains attraits, son application est liée à l'atténuation des conflits armés et à la normalisation des relations entre protagonistes.

L'une des grandes qualités de cet ouvrage est de permettre au lecteur de faire le point sur l'évolution et le rôle d'une institution qui a subi de profondes transformations depuis quatre ans. Notons cependant qu'une connaissance minimale du sujet facilite la lecture de l'ouvrage, puisque le traitement du sujet demeure passablement éclaté : s'il permet une exploration des différentes facettes de la Conférence, on n'y trouve ni d'historique, ni de survol général qui permettent de percevoir une logique d'ensemble dans le processus de la CSCE. Ce trait apparaît cependant comme une qualité, puisqu'il autorise, dans la majorité des cas, un traitement en profondeur des développements les plus récents ou des aspects les moins connus parmi les activités de la CSCE. Une bibliographie abondante complète l'ouvrage.

Stéphane ROUSSEL

Département de science politique
Université de Montréal